

Publication  
éditée par le  
Collectif des  
Retraités.es  
CGT du  
Mâconnais,  
Clunyois,  
Tournugeois

Syndicat CGT  
des Retraités.es  
Place des Cordeliers,  
71000 MACON

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi  
du mois  
de 14h30 à 17h .  
06 83 46 59 08.

multi-pro-  
retraitescgt.macon  
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/  
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directrice de  
publication  
M-H. DUBOST

Responsable  
rédaction  
M.FREMY

### TOUS ENSEMBLE LE 24 MARS

Ces deux dernières années ont été marquées par la crise sanitaire toujours présente, ce qui perturbe grandement la vie sociale de chacun.

Toutefois l'année 2021 s'est terminée, à partir d'octobre, avec beaucoup d'actions, contre le chômage, la précarité, contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité Femmes/Hommes ainsi que par des grèves dans les entreprises pour la hausse des salaires.

Les retraités se sont mobilisés pour défendre leur pouvoir d'achat en regard des augmentations phénoménales qui l'amputent (gaz, électricité, carburants et produits de premières nécessités...),

Il y a eu le 31 mars, le 1<sup>er</sup> octobre au niveau des retraités, le 5 octobre où ceux-ci ont rejoint les actifs **pour une augmentation du pouvoir d'achat, la préservation des services publics et la défense de notre Sécurité Sociale.**

Et le 2 décembre avec une manifestation nationale à Paris où 25 000 retraités se sont retrouvés. Pour la localité, une action s'est déroulée place Carnot avec signature de pétitions, distribution de tracts et contact avec plus de 150 personnes.

**Pour 2022 nous devons nous mobiliser encore plus car nous**

devrons faire face à tous les «baratins» sur la sécurité, et l'immigration, le travailler plus pour gagner plus, les retraités nantis... etc... que proclament des candidats à la présidence de la République.

**Par contre les revendications légitimes ne les intéressent pas.** Celles pour subvenir à nos besoins pour vivre décemment avec des réponses concrètes et immédiates pour améliorer le quotidien. Celles qui défendent l'emploi. Celles qui exigent de meilleurs salaires et conditions de travail et des augmentations des retraites.

Ils n'entendent pas le mécontentement qui se propage plus vite encore que le Covid.

C'est sur ces préoccupations que nous voulons qu'ils s'expriment.

Nos pensions n'ont augmenté que de 0.4 % sur l'année pour 3,4 % d'inflation et 1 % pour les retraites complémentaires. Le compte est loin d'y être.

Un appel à une action interprofessionnelle est lancé pour le 27 janvier, par la CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL, pour exiger des augmentations de salaires, défendre les emplois et conditions de travail.

À défaut de voyager, si on oubliait nos soucis un court instant : termi

née la grisaille, maîtrisée l'épidémie, comblé le découvert, balayées les idées fascistes...

Pour ne pas sombrer dans le désespoir au réveil, pensez aux salariés de Leroy Merlin qui viennent d'arracher une hausse de 4 % de salaires.

Projetez-vous dans la reprise imminente d'activité du dernier fabricant européen de bonbonnes de gaz haute pression, Luxfer, après deux années de combat des salariés.

**Les sources d'optimisme sont à puiser dans ces victoires et toutes celles qui sont occultées.**

Et ce sont ces points optimistes qui nous permettront de préparer la prochaine manifestation des retraités qui sera régionale **le 24 mars 2022. Nous avons 2 mois devant nous, alors en avant pour en faire une réussite et obtenir satisfaction à nos revendications.**

*Ensemble,  
unissons nos forces*



*Meilleurs Voeux*

## RETRAITÉ.ES EN COLÈRE

2 DÉCEMBRE, MOBILISATION NATIONALE À L'APPEL DE 9 ORGANISATIONS



À PARIS, ils étaient 25 000 retraité.es à défiler de Denfert-Rochereau à la place des Invalides pour se faire entendre d'un gouvernement sourd aux préoccupations des retraités:

- Des pensions qui n'augmentent pas. Plus d'un million de retraités sont sous le seuil de pauvreté et 5 millions ont moins de 1 000 € par mois !
- Une revalorisation seulement de 0,4 % en 2021 alors que les prix ont augmenté de 3,4% cette année : c'est misérable !
- Des difficultés d'accès au système de santé et des services publics qui s'éloignent des citoyens : la Poste, les transports, les hôpitaux de proximité... Alors que l'Internet n'est pas la solution : 30 % n'y accèdent pas,
- Des menaces sur la Sécurité Sociale avec la création d'une 5ème branche qui ne résout en rien le problème de l'autonomie des personnes âgées.

Malgré la situation sanitaire, l'arrivée de l'hiver, les problématiques de transport, la stigmatisation du gouvernement, le silence assourdissant de la plupart des médias, cette mobilisation est un succès.

Venus de l'ensemble du territoire, ils ont exprimé leur colère et exigé d'être entendus après des années de mépris, de refus de rencontrer leurs organisations, de dégradation de leur niveau de vie.

Après le 31 mars et le 1er octobre, le 2 décembre, une autre journée nationale de mobilisation est prévue le 24 mars 2022.

**Sur le secteur de Montceau les Mines, Autun, Le Creusot, Montchanin des syndiqués sont montés à Paris [CGT-FO-FSU] en bus.**



Ils ont trouvé une « bonne ambiance, cortège sympathique, joyeux, vivant (chants et mots d'ordre) et coloré par les milliers de drapeaux CGT. Dans le bus du retour, même fatigués, nous étions toutes, tous, très contents de cette journée. Pour certain.es, c'était même la première fois de leur vie qu'ils, elles manifestaient. Et d'entendre dire qu'on recommence si le gouvernement reste sourd à nos justes revendications ! »

**À Chalon /Saône: distribution de tracts, rassemblement Place de Beaune et prise de parole.**



Parmi les manifestants, des anciens salariés de l'hôpital, de Kodak, d'EDF ou encore de Saint-Gobain. Photo JSL /Geoffrey FLEURY

**À Mâcon: rencontre avec la population Place Carnot.**

Distribution d'un tract du syndicat, discussion avec près de 150 mâconnais.



Remise de fiches argumentaires sur les propositions de la CGT face à toutes les hausses des

prix, carburants, gaz, électricité.



Une pétition pour l'augmentation de notre retraite et un rattrapage immédiat de 300€ a été proposée.

## BOURRAGE DE CRÂNE

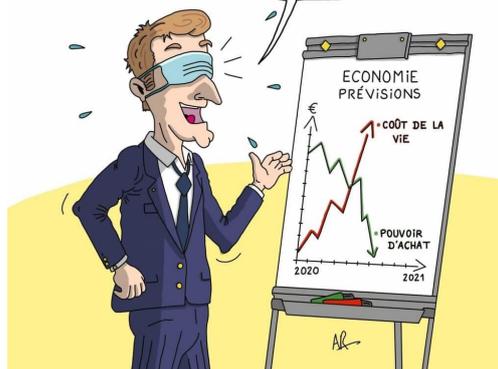
L'exécutif monte au front pour défendre son action pour le pouvoir d'achat. Il s'appuie sur une étude du Trésor au ministère de l'économie qui indique que le niveau de vie des ménages aurait progressé de 4% pour les 10% des ménages les plus modestes et de 2% en moyenne pour la plupart des autres. D'où viennent les 52 milliards d'euros de pouvoir d'achat vantés par LREM ?

Pourtant l'Institut des Politiques Publiques publie le 16 novembre un avis bien différent :

LE GOUVERNEMENT  
OUVRE LES YEUX

LE PORT DU MASQUE  
DEVIENT OBLIGATOIRE !

ET BEN VOILÀ UNE  
IDÉE ! LE MASQUE ! C'EST  
LA SOLUTION À LA CRISE  
ÉCONOMIQUE DU COVID !



Tous les ménages auront vu leur niveau de vie progresser de 1,6% depuis le début du quinquennat de Macron sauf les 5% des ménages

les plus pauvres, qui, eux, ont perdu jusqu'à 0,5%.

En cause, les moindres revalorisation de certaines prestations et par la hausse des taxes sur l'énergie qui pèsent davantage en proportion de leur revenu.

Par ailleurs, les 1% les plus riches ont engrangé la plus importante progression avec un gain moyen de 2,8%. **Et parmi eux les 0,1% des plus riches ont encore plus gagné : environ 4%.** Une progression rendue notamment possible par la suppression de l'ISF remplacé par l'Impôt sur la fortune immobilière ou encore de l'instauration du prélèvement forfaitaire unique sur le revenu du capital.

Pour les retraités, l'augmentation 2022 de 1,1% des retraites et pensions du régime général plombe encore leur pouvoir d'achat avec une inflation à plus de 3,4%.

**Depuis 2014, les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de pouvoir d'achat, soit un mois de pension par an !**

## Inégalité salariale = inégalité de pension



Les femmes "travaillent gratuitement" à partir du mercredi 3 novembre 2021 à 9h22 et jusqu'à la fin de l'année du fait des inégalités salariales. Date et heure symboliques ont été calculées, comme chaque année depuis 2015, à partir de statistiques européennes sur l'écart de salaire entre les femmes et les hommes en France.

En 2021, la différence de salaire entre les femmes et les hommes atteint 16,5%, contre 15,5% l'an dernier. Les inégalités salariales se creusent encore.

**On retrouve évidemment ces inégalités à la retraite.**

- La pension de droit direct des femmes est inférieure de 42 % à celle des hommes
- 1 femme sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12) mais elles subissent malgré tout plus souvent la décote, du fait de carrières plus courtes,
- 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1000 € de pension brute (909 € nets).

La revalorisation des salaires doit se faire immédiatement dans les secteurs et professions où les femmes sont les plus nombreuses [Santé, restauration, commerce...]. L'égalité coûte de l'argent mais comme l'industrie, l'aéronautique qui perçoivent des aides publiques importantes sans que qui que se soit s'en formalise.

**Réaliser enfin l'égalité salariale permettra non seulement de mettre fin à une injustice flagrante** mais aussi de dégager les ressources nécessaires pour financer notre système de retraites [+ 5 milliards de cotisations sociales].



## DÉFENDONS NOTRE 100% SÉCU

**Le droit à la Santé** : Une prise en charge totale pour toutes et tous, sans reste à charge sur tous les actes.

**Le droit à la famille** : Les prestations familiales doivent être universelles, non imposables, sans condition de ressources. L'allocation logement doit être une prestation pour réduire les dépenses de logement des personnes modestes quel que soit leur âge et leur mode de logement.

**Le droit à l'emploi** : Une indemnisation de tous les demandeurs d'emploi sans exception, y compris les primo demandeurs d'emploi et les salariés précaires, fixée à 80 % du dernier salaire brut (minimum smic).

**Le droit à la retraite** : Une pension basée sur la répartition. L'âge de 60 ans doit redevenir l'âge légal de départ. Les départs anticipés en retraite doivent être confortés et reconnus pour les salariés en carrière longue, les assurés handicapés, et ceux exposés à des conditions de travail pénibles, insalubres ou à risques. Le montant des pensions, a minima, doit se calculer sur les 10 meilleures années et/ou 75 % du dernier salaire brut. Enfin celles-ci doivent être indexées sur l'évolution des salaires.

**Le droit à compensation de la perte d'autonomie** : Une prise en charge totale pour toutes et pour tous quel que soit le type de prestation choisie (domicile, EHPAD...).

**La « Grande Sécu » de Macron,**

**C'est pour en finir avec la Sécurité Sociale de 1945 !**



**Le panier de soins** : la fin du caractère universel et solidaire de la Sécurité Sociale ! C'est le moindre remboursement en dehors du panier de soins.

**La Dette, pour justifier l'austérité.** « La Grande Sécu » ce sera surtout la « grande réductrice de dette », une dette largement illégitime.

**La « Grande Sécu » : Financée par l'impôt et Étatisée.** C'est effectivement un changement radical de système qui se profile mais dont le socle est en train de se mettre en place progressivement.

**La « Grande Sécu » : à l'Américaine !** avec un panier de soins de base pour les plus précaires. Seuls ceux qui auront les moyens pourront se soigner. Avec cette sécu de base étatisée se développera les contrats de groupe pour les salariés dans leurs branches professionnelles et l'assurantiel pour ceux qui pourront se le permettre.

**Des exonérations qui échappent aux radars.** Les niches sociales des entreprises : 91 milliards d'euros en 2019.



**La Grande Sécu : La Règle d'Or dès 2025 !**

Ce sont des contraintes budgétaires accrues pour « garantir un équilibre financier du moyen terme des comptes de la Sécurité Sociale ».

**Ce modèle s'oppose totalement au 100% sécu qui est avant tout une amélioration puis un élargissement du système de Sécurité Sociale issu de 1945.**

**Des cotisations toujours à la baisse qui assèchent les ressources.** La part des contributions employeurs est en perpétuelle baisse, passant de 72% en 1980 à 36,5% en 2021. D'où le « trou de la sécu ».

**La « Grande sécu »** c'est une Sécurité Sociale à deux vitesses, le système de base « la grande sécu » pour les plus précaires avec un panier de soins restreint qui pourra être revu et baissé chaque année par la loi de financement de la Sécurité Sociale et un système privé inégalitaire avec des complémentaires d'entreprise et des assurances privées comme aux Etats Unis.

Ambroise CROIZAT. Ministre communiste du travail, il met en place la Sécurité Sociale :

**« La Sécurité Sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons ».**

## LE BILLET DE GÉRARD CREUSEVAUT À VOTRE SANTÉ !

### PAYER SELON NOS MOYENS, RECEVOIR SELON NOS BESOINS, TEL DOIT-ÊTRE LE SERVICE DE SANTÉ DE NOTRE PAYS.

95 centres hospitaliers fermés et 85.000 lits, une gestion hypercentralisée par le biais des A.R.S « bras armés » de la politique tout fric de l'État et des suppressions d'emplois depuis plus de 10 ans

**Parue en 2020**, l'étude de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques [Drees] montre que malgré la pandémie de Covid-19, **6000 lits supplémentaires ont été supprimés dans les hôpitaux et pas moins de 25 établissements publics ont fermé.**

Un personnel aujourd'hui à bout de souffle qui entraîne nombre de défections dans des métiers essentiels pour notre société et son bien-être. Des dépassements d'honoraires qui ne font parfois pas dans la dentelle. Priorité donnée au privé pour que les acteurs se gavent (*voir la privatisation du gaz*).

**Voilà de façon non exhaustive le bilan calamiteux de ces dernières années.**

Tous ces faits sont la résultante de la marchandisation des services publics. Cela a pu être fait grâce à un intense matraquage idéologique qui perdure depuis presque 40 ans, et relayé par la majorité des médias. Nous sommes en train de subir la triste réalité du capitalisme exacerbé par l'école de Chicago incarnée par Milton Friedman auquel l'on a osé donner le prix Nobel d'économie en 1976. Elle a fait hélas de nombreux émules dans les partis de droite et d'extrême droite mais aussi dans nombre de partis se réclamant de gauche. Plus de services publics, tout doit devenir marchandises et profits, voilà la pensée de cette école.

### COMMENT CELA SE DÉCLINE T'IL À L'HÔPITAL DE MÂCON ? LA CGT DE L'ÉTABLISSEMENT NOUS RÉPOND

→ **Pas de suppression de personnel.** L'établissement est contraint aux suspensions pour les agents qui n'ont pas de pass sanitaire. Une dizaine d'agents seraient concernés. Il y a sans doute eu quelques démissions mais peu. **Les embauches se font sous le statut de contractuel** et la mise en stage n'intervient, dans le meilleur des cas, qu'après que les agents aient « bénéficié » d'un CDI !

→ **Il y a plus de 10% d'absentéisme** lissé sur 2020 et 2021 devrait être à peu près identique, sans doute des burn-out parmi les collègues absents mais pas de chiffre à l'appui.

→ **Il n'y a pas de fermeture « sèche » de lits : il y a des réductions capacitaires** – par ex. la pneumologie est passée de 34 à 27/29 lits et il est prévu de ré-ouvrir 7 lits de soins de suite mais on ne sait pas quand. Les fermetures de lits sont en cours depuis 2015 et l'hôpital de Mâcon a signé un contrat de retour à l'équilibre financier qui, en contrepartie d'une aide à l'investissement (30 millions sur 60 millions pour des investissements de remise aux normes essentiellement) s'engageait à fermer des lits et supprimer des postes.

Les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui sont en lien avec cette politique car **depuis 2015 l'hôpital de Mâcon a fermé environ 50 lits d'hospitalisation – médecine, chirurgie, obstétrique – et réduit le personnel médical et non médical de 67 agents en effectif temps plein entre 2018 et 2020.**

→ **Pour l'instant aucune externalisation n'est prévue ou connue.** Les services de vagemestre, de reprographie sont totalement externalisés depuis environ 5 ans et le bio-nettoyage, assuré initialement totalement par les Agents de Service Hospitalier est aujourd'hui partiellement externalisé (service de Maternité, Centre Ambulatoire, certaine EHPAD...). **La CGT du CH s'oppose à toute externalisation**

**Le Ségur de la Santé ne répond pas aux attentes des agents** : en effet, le complément de traitement indiciaire de 183€ brut est insuffisant et surtout il s'accompagne de contreparties en matière de possibilité de faire plus d'heures supplémentaires et de réduction du temps de repos entre deux postes, ainsi que de primes accordées sur engagements sur des projets.

Une politique indigne de la santé publique qui se calque toujours plus sur le fonctionnement des entreprises privées. Une politique de santé qui dégrade les conditions de travail et d'emploi des personnels des hôpitaux publics tout en affaiblissant leurs financements quand les cliniques privées continuent de programmer leurs activités et d'enranger des bénéfices !

APRÈS LE PASS SANITAIRE...



LA CASSE SANITAIRE !

## GRAND ÂGE ET MAINTIEN À DOMICILE: UN ENJEU

**ENTRETIEN** avec Jean-Marc DUMAS qui participe aux groupes de travail sur le maintien à domicile du Conseil Départemental 71 depuis l'automne 2021.

**Comment aujourd'hui, faire face à la demande importante de maintien à domicile ?**

**Tout d'abord, le recrutement et la formation des personnels.**

Peu rémunérés, et ce malgré l'avenant 43 du 1<sup>er</sup> octobre 2021, de la convention collective qui concerne les personnels des associations de S.A.A.D. (Service d'Aide À Domicile), de grands pas restent à faire. Pour cela, il faut valoriser ces fonctions dès l'entrée de grille de rémunération.



L'accompagnement des personnels recrutés doit être des plus importants. **En effet, ce métier, plus qu'un métier par « défaut » est aujourd'hui un métier nécessitant, formation, qualification et motivation.** Des formations à l'utilisation d'équipement de soins, à l'accompagnement psychologique de la personne, doivent être pensées et mises en œuvre par l'employeur.

**Ensuite, l'adaptation du service à la demande.** Comment rompre l'isolement en s'appuyant sur les structures existantes ou les structures à créer ?

Permettre dans chaque village, bénéficiant d'une offre de soins compatible avec le maintien à domicile, de programmer la réalisation de logements rassemblés dans un même environnement, facilitant ainsi le déplacement des personnels intervenant à domicile.

Ces expériences ont été développées dans l'Ain, avec les Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie [M.A.R.P.A] . Elles pourraient se développer dans le Mâconnais, Clunisois, Tournugeois,



en déployant des fonctions de coordination et d'accompagnement collectif. « *Je vis dans mon appartement mais je bénéficie d'un suivi quotidien* ».

Autres possibilités, dès lors que la proximité avec un E.H.P.A.D. public existe, c'est de favoriser la participation aux animations de ces établissements des « *bénéficiaires* » de services à domicile. Cette fonction pourrait être rendu obligatoire pour chaque E.H.P.A.D.

**Enfin, soutenir toutes les initiatives des associations à but non lucratif porteuses du service de maintien à domicile.** Désintéressées financièrement, ces associations, implantées sur le territoire, apportent, avec leurs bénévoles et leurs personnels, un service de proximité.

**Comment penser que le monde économique et libérale puisse s'emparer de cette question ? Peut-on faire de l'argent avec ce type de demande ? Pour moi la réponse est non, et la question ne devrait pas se poser.**

Mais, force est de constater la prolifération de ces entreprises qui sous des labels nationaux, font feu de tous bois pour se positionner sur le « *marché* » de la dépendance.

**Pour conclure je dirais** que chacun, peut, dès 60 ans bénéficier de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), versée par le Conseil Départemental. Pour cela il suffit de s'adresser à son médecin traitant et remplir un dossier consultable sur le site du Conseil Départemental. Cette aide est valable y compris pour les personnes résidantes en E.H.P.A.D..

***Bien vieillir et bien vieillir chez soi, en fonction des pathologies, doit être une priorité.***

Au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie 71, des camarades de la CGT siègent pour représenter les Personnes Agées et les Personnes en situation de handicap.

**Contact sur Mâcon au syndicat au 06 83 46 59 08.**



## « LA CHAUDIÈRE RÉCHAUFFE LA FACTURE !! »

**ENTRETIEN avec Georges PEROT,** membre du bureau du syndicat CGT des retraités qui siège au Conseil d'Administration de



**Mâcon Habitat. Il nous parle de la hausse des loyers prévue et le lien avec le chauffage urbain.** Environ 5000 logements HLM sont chauffés par le chauffage urbain à Mâcon.

Le Président Macron et son gouvernement laissent flamber le prix du gaz, de l'électricité et des carburants.

**Avec la hausse fulgurante des prix de l'énergie, Mâcon Habitat a ajusté en augmentant le prix de la provision à partir du 1er novembre 2022:**

- Logement T2 = entre + 12 et 15 €/mois
- Logement T3 = entre + 15 et 18 €/mois
- Logement T4 = entre + 18 et 23 €/mois



Pour 2022, l'augmentation des loyers est de 0,42% au 1er janvier.

**INDECOSA CGT représenté par Georges PEROT, le représentant CGT de l'Union Départementale CGT et la CNL ont voté CONTRE. L'Association FO des Consommateurs s'est abstenue.**

Macron dans sa grande mansuétude, joue les bons apôtres en accordant « aux petites gens » 100€. Ce qui permet de ne pas répondre sur le fond à la nécessaire exigence de la revalorisation des salaires, des pensions et des minimas sociaux.

Il ne répond pas également sur la réduction des taxes des énergies. C'est pourtant 12 millions de Français qui n'ont pas les moyens de se chauffer correctement en hiver.

Ce n'est pas d'une politique de charité business dont ont besoin les salariés, les retraités. **Alors sans attendre, préparons la journée nationale d'action unitaire des retraités du 24 mars en région BFC pour l'augmentation des pensions**



## Réunion des présidents LSR, 9 novembre à Lyon

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons participé à ce rassemblement qui permet de rencontrer les associations Loisirs, Solidarité des Retraités voisines et de noter les idées des structures d'autres départements.

**84 associations étaient représentées** et nous avons remarqué que les LSR ayant les plus importants effectifs proposaient des marches ou des randonnées hebdomadaires.

**Pour notre association, nous avons donc décidé d'organiser tous les vendredis après-midi une marche de 10 à 12 kms.** La première se déroulera à Charbonnières le vendredi 7 janvier (rendez-vous stade de Laizé) à 14h. D'autres idées ont été prises en compte et nous ne manquerons pas de vous en faire part lors de prochains journaux.



**Le 7 décembre 2021, Loisirs, Solidarité des Retraités Mâcon a tenu son Assemblée Générale annuelle, en présence de Nicole TA-**

**RASSIOUX représentante de la Fédération LSR.**

La partie statutaire de cette AG avec rapport moral, rapport d'activités et bilan financier n'a fait que démontrer que l'activité de LSR depuis 2 ans s'est réduite pour cause de crise sanitaire, même si nous avons eu quelques moments de rencontres tels que le repas Solidaire en novembre.

**Pour l'année 2022, des actions nouvelles sont prévues :**

⇒ Continuer à développer une balade tous les mois sur des parcours faciles, et si possible axée sur un aspect culturel et touristique.

⇒ Mettre en place une aide sur tout ce qui est ordinateur, tablette, téléphone pour essayer que chacun de nos adhérents puissent se familiariser à l'informatique.

⇒ Organiser à la salle Deschizeaux des projections/débats comme nous l'avons fait en novembre sur la laïcité.

⇒ Deux voyages sont prévus sur l'année : en juin, visite de la fonderie des cloches Paccard près de Nantua et visite du musée du cuivre de Cerdon et en juillet visite de la Maison d'Izieux dans l'Ain.



## T'Y CROIS TOI !!! L'ÉTAT PAIE POUR DISPARAÎTRE

Comme M. Jourdain du « Bourgeois gentilhomme » qui constatait qu'il faisait de la prose à tout moment sans le savoir, nous pouvons dire que nous utilisons tous les jours nos services publics comme une évidence sans s'en rendre compte [routes, maternités, entretien des forêts, action sociale, finances publiques, douanes, hôpitaux...]. **Richesses de notre pays avec des fonctionnaires dévoués qui les font vivre, à notre insu, le gouvernement externalise des secteurs entiers en payant très cher des prestations à des grands groupes privés.** Tels que Mc Kinsey & Compagny ou Boston Consulting Group. Aucun secteur n'est épargné : médiation culturelle, aide à l'enfance, transport, gestion de l'eau, nettoyage, services fiscaux...



La situation ne fait qu'empirer. Les Français se souviennent du fiasco de la distribution de la propagande électorale 2021 où de nombreux électeurs n'ont jamais eu leurs documents.. C'est aussi le scandale du logiciel de paye des militaires Louvois qui n'a jamais fonctionné avec un coût de 283 millions pour les contribuables ou la gestion de données personnelles à l'image de Healt Data Hub qui récolte nos données de santé très sensibles avec le serveur Microsoft.

De la conception à la stratégie jusqu'à des missions régaliennes, presque plus rien n'échappe aux cabinets de conseils face à une administration sous-dotée et souvent dépassée. Le montant des externalisations s'élève en 2019 à 160 milliards d'€ soit 7% de notre PIB soit 1/4 du budget de l'Etat.

**Confier à des acteurs privés la réalisation de tout ou partie de l'action publique c'est une perte de souveraineté de l'Etat, cela détruit nos services publics tout en nous laissant dépendant de firmes capitalistes qui font des profits colossaux avec nos impôts sans qu'à aucun moment les citoyens n'aient donné leur consentement.**

GUILLAUME PITRON

### L'ENFER NUMÉRIQUE

VOYAGE AU BOUT D'UN LIKE



Une enquête édifiante !

Par l'auteur de La Guerre des métaux rares.

Ce journaliste a écrit cet ouvrage après un long travail d'enquête à travers le monde sur les consommations induites par le développement du numérique. Ainsi « *Les technologies digitales mobilisent aujourd'hui 10% de l'électricité produite dans le monde et rejettent 4% des émissions globales de CO2* ». Ca ne peut que s'accroître. Aux USA, « *Un adolescent passe 7 heures et 22 mn de son temps libre /jour devant un écran* ».

L'envoi d'un mail avec pièce jointe correspond à 1 heure de consommation d'une ampoule électrique. 319 milliards d'e-mails sont envoyés chaque jour dans le monde. Sans parler de l'énorme consommation d'énergie des Data Centers qui stockent nos données. **Et la frénésie du tout digitale continue.**



## Rejoignez-nous !

*Se syndiquer, c'est aussi important en retraite qu'en activité.*

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

**J'adhère au syndicat CGT des retraité.es du Mâconnais, Clunisois, Tournugeois.**

NOM Prénom.....

Adresse.....CP .....

Ville .....Tél.....

Courriel [Facultatif].....@.....

Signature.....

**A retourner à :** Syndicat CGT des Retraités Place des Cordeliers 71000 Mâcon